

ACUVUE<sup>MD</sup> 2025REMISES POUR LE  
NOUVEAU PORTEUR\*\*OFFRES VALIDES DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2025NOUVEAU PORTEUR DE LENTILLES CORNÉENNES ACUVUE<sup>MD</sup>Seulement pour les nouveaux porteurs de lentilles cornéennes ACUVUE<sup>MD</sup>. Non valides si combinées en même temps à toute autre remise ACUVUE<sup>MD</sup>.REMISE DE  
**250** \$  
SUR UNE PROVISION  
D'UN AN\*\*

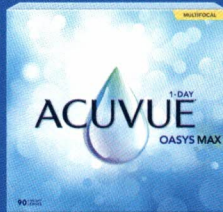
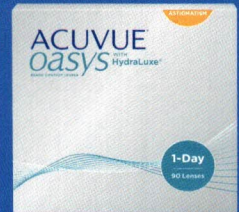
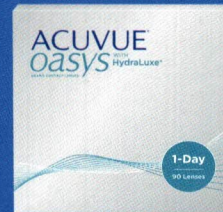
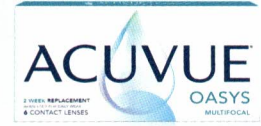
OU

REMISE DE  
**100** \$  
SUR UNE PROVISION  
DE 6 MOIS\*\*

OU

REMISE DE  
**40** \$  
SUR UNE PROVISION  
DE 3 MOIS\*\*

Vous êtes un nouvel utilisateur de ces marques? Vous êtes admissible comme nouveau porteur.

ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS MAX 1-jourACUVUE<sup>MD</sup> OASYS 1-jourACUVUE<sup>MD</sup> MOIST 1-JOURREMISE DE  
**60** \$  
SUR UNE PROVISION  
D'UN AN\*\*ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS  
à remplacement  
aux 2 semainesACUVUE<sup>MD</sup> VITA<sup>MD</sup>

## COMMENT RÉCLAMER

## VOUS AUREZ BESOIN :

- ✓ Code d'offre inscrit dans le coin supérieur droit de la remise
- ✓ Facture d'achat originale du produit
- ✓ Deux (2) rabats de boîte

H1NWR2025

+



Facture

+



x2

Rabats de boîte

## ALLEZ À :

**AcuvueCanadaRebates.ca** ou balayez le  
code QR ci-dessousLa demande doit  
être reçue d'ici le  
31 juillet 2025

ACUVUE<sup>MD</sup> 2025REMISES POUR LE NOUVEAU PORTEUR<sup>\*\*</sup>OFFRES VALIDES DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2025

## ÉTAPES À SUIVRE POUR UNE DEMANDE EN LIGNE

La demande doit être reçue d'ici le 31 juillet 2025

1. Entrez le **CODE D'OFFRE**
2. Téléversez les images de votre **FACTURE** et des **RABATS DE BOÎTE** du produit acheté pour **CHAQUE** œil
3. Fournissez les détails de l'achat et sélectionnez le modèle et la quantité de produits qui sont achetés

4. Fournissez vos renseignements
5. Sélectionnez le mode de paiement de votre remise<sup>§</sup> :
  - ✓ Mastercard virtuelle prépayée (Paiement **LE PLUS RAPIDE** - envoyé par courriel)
  - ✓ Carte prépayée Visa (envoyée par courrier)
  - ✓ Chèque (envoyé par courrier)

REMISES DE LA FAMILLE ACUVUE<sup>MD</sup> 1-JOUR<sup>\*\*</sup>ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS MAX 1-jourACUVUE<sup>MD</sup> OASYS MAX 1-jour MULTIFOCALACUVUE<sup>MD</sup> OASYS 1-jourACUVUE<sup>MD</sup> OASYS 1-jour pour l'ASTIGMATISMEACUVUE<sup>MD</sup> MOIST 1-JOURACUVUE<sup>MD</sup> MOIST 1-JOUR pour l'ASTIGMATISMEACUVUE<sup>MD</sup> MOIST 1-JOUR MULTIFOCALREMISE SUR UNE PROVISION  
D'UN AN<sup>\*\*</sup>

250 \$

(8 boîtes de 90 lentilles ou 24 boîtes de 30 lentilles)

REMISE SUR UNE PROVISION  
DE 6 MOIS<sup>\*\*</sup>

100 \$

(4 boîtes de 90 lentilles ou 12 boîtes de 30 lentilles)

REMISE SUR UNE PROVISION  
DE 3 MOIS<sup>\*\*</sup>

40 \$

(2 boîtes de 90 lentilles ou 6 boîtes de 30 lentilles)

REMISES DE LA FAMILLE  
DES LENTILLES RÉUTILISABLES ACUVUE<sup>MD</sup><sup>\*\*</sup>ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS avec HYDRACLEAR<sup>MD</sup> PLUS  
(2 boîtes de 24 lentilles ou 4 boîtes de 12 lentilles)ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS pour l'ASTIGMATISME  
(8 boîtes de 6 lentilles)ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS MULTIFOCAL  
(8 boîtes de 6 lentilles)ACUVUE<sup>MD</sup> VITA<sup>MD</sup>  
(2 boîtes de 12 lentilles ou 4 boîtes de 6 lentilles)ACUVUE<sup>MD</sup> VITA<sup>MD</sup> pour l'ASTIGMATISME  
(4 boîtes de 6 lentilles)REMISE SUR UNE PROVISION  
D'UN AN<sup>\*\*</sup>

60 \$

**VOUS AVEZ UNE QUESTION?** Composez le **1 855 621-3981** pour parler à un préposé au programme des remises du service à la clientèle ou envoyez un courriel à [AcuvueCanadaPromotions@360incentives.com](mailto:AcuvueCanadaPromotions@360incentives.com)

**\*\* CONDITIONS DE LA REMISE :** Si vous êtes un NOUVEL utilisateur des marques ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS MAX 1-jour et ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS 1-jour - OU - si vous êtes un NOUVEL utilisateur de n'importe quelles marques ACUVUE<sup>MD</sup> participantes, vous êtes admissible à cette remise pour le nouveau porteur. Les achats des produits participants ACUVUE<sup>MD</sup> doivent être effectués à la clinique d'optométrie ou en magasin entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2025<sup>\*\*</sup> avec la demande de la remise reçue le 31 juillet 2025 ou avant. Limite d'une (1) remise pour le nouveau porteur par consommateur. Les demandes de remise sont limitées à cinq (5) individus par ménage pour une période de 12 mois. Cette offre NE PEUT être jumelée en même temps à aucune autre remise ACUVUE<sup>MD</sup>. Cette offre n'est pas valide si jumelée à la garantie de promesse de confort. Si vous soumettez une remise pour vous et votre enfant, vous devez remplir deux (2) formulaires de remise et fournir un ensemble de documents pour chaque demande. Cette offre est réservée aux résidents canadiens seulement. Cette offre n'est pas valide là où la loi l'interdit. Une fois que nous aurons reçu votre demande et aurons commencé le traitement de celle-ci, notre fournisseur de services vous enverra un courriel en notre nom pour vous en aviser et vous fournir un numéro de référence de la demande. Johnson & Johnson Vision n'est pas responsable des réponses égarées, en retard ou non reçues. Remise valide seulement pour les achats effectués à la clinique d'optométrie ou en magasin. Remise non valide pour les achats effectués auprès des détaillants en ligne ou des détaillants offrant des services professionnels de la vue non participants. Pour obtenir la liste des détaillants offrant des services professionnels de la vue non participants, veuillez composer le 1 855 621-3981 pour parler à un représentant du Service à la clientèle. Les remises incluent la TPS, la TVQ, la TVH et la TVP, le cas échéant, et seront envoyées sous forme de carte prépayée ACUVUE<sup>MD</sup> Visa\*, à moins que vous ayez demandé vouloir recevoir un chèque réémiss est assujéti à des frais de 25 \$.

**DÉCLARATIONS DE SINISTRE :** SI VOUS SOUMETTEZ PERSONNELLEMENT UNE DEMANDE de remboursement auprès d'un tiers payeur (p. ex., une compagnie d'assurance, une assurance collective d'employeur, etc.) pour l'achat de ce produit, votre demande doit correspondre à votre paiement moins le montant de toutes les remises reçues, y compris cette remise. SI VOTRE PROFESSIONNEL DE LA VUE SOUMET LA DEMANDE EN VOTRE NOM, n'oubliez pas de l'aviser qu'il faudra déduire le montant remboursé du prix d'achat lors du calcul.

† Johnson & Johnson Vision se réserve le droit d'annuler le programme de remise en tout temps et sans avis préalable.

**Informations importantes pour les porteurs de lentilles cornéennes :** Les lentilles cornéennes ACUVUE<sup>MD</sup> sont disponibles sur ordonnance seulement pour corriger la vue. Un professionnel de la vue peut déterminer si ces lentilles cornéennes conviennent. Le port des lentilles cornéennes peut entraîner, bien que rarement, de graves problèmes de la vue. Pour éviter de tels problèmes, il faut respecter les programmes de port et de remplacement des lentilles ainsi que les instructions d'entretien fournis par le professionnel de la vue. Ne pas porter de lentilles cornéennes en cas d'infection ou de gêne oculaires, de larmoiement excessif, de changements de la vue, de rougeurs ou d'autres problèmes oculaires. Si l'une ou l'autre de ces conditions se manifeste, retirer les lentilles et communiquer immédiatement avec un professionnel de la vue. Pour obtenir plus d'information sur le port, l'entretien et la sécurité des lentilles cornéennes, consulter un professionnel de la vue et demander le guide d'instructions à l'intention des patients, composer le 1 800 667-5099 ou visiter [www.acuvue.com/fr-ca/](http://www.acuvue.com/fr-ca/).

Les marques de commerce de tiers contenues dans le présent document sont la propriété intellectuelle de leurs propriétaires respectifs.

© Johnson & Johnson et ses sociétés affiliées 2025 2024PP17241 AS-10-24-03-CF NAT\_NewWear\_25H1

ACUVUE<sup>MD</sup>